

# C.R.L.C.

Centre Ressources pour Lésés Cérébraux

## LIVRET D'ACCUEIL

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE  
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS  
DES PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉS

EME

EMA

UEROS

SPASE



Fondation Santé  
des Étudiants  
de France

*Service du CMUDD — Centre Médico-Universitaire Daniel Douady  
38660 - Saint-Hilaire du Touvet  
Fondation Santé des Étudiants de France  
Reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1925 (santé, études et formation des jeunes)*

# LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue au Centre Ressources pour Lésés Cérébraux,

Votre histoire médicale, traumatique ou celle de votre enfant, vous amène à nous rencontrer.

Alors... qui sommes-nous ?

Un service médico-social ayant une mission d'insertion sociale et professionnelle qui s'adresse aux personnes présentant une atteinte cérébrale acquise.

(par exemple : traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, tumeur...).

Le Centre Ressources pour Lésés Cérébraux (CRLC) propose plusieurs dispositifs pour vous aider dans votre parcours personnel ou professionnel de retour à une vie ordinaire.

- Les **Équipes Mobiles** pour enfants et pour adultes visent à soutenir, conseiller, aider les personnes, leur famille et les professionnels.
- **UEROS** : Unité d'Évaluation, de Ré-entraînement et d'Orientation Sociale et/ou Professionnelle propose un bilan et l'élaboration d'un projet de vie.
- **SPASE 38 et 73** : les Services Personnalisés d'Accompagnement et de Suivi dans l'Emploi aident la personne lors de la phase du retour à l'emploi ou à la formation en milieu ordinaire.

Ces différents modules se situent après la phase d'hospitalisation et de rééducation, tout de suite après ou bien plus tard.

Votre objectif en vous adressant à nous n'est pas par conséquent celui du soin, mais de vous aider pour votre insertion sociale ou professionnelle. Cet objectif nécessite de votre part une réelle volonté. Nous vous demanderons toujours la plus grande participation à la mise en œuvre de vos choix.

Il n'existe pas de parcours type au CRLC, chaque histoire est comme vous : singulière !

Ce livret d'accueil destiné à vous informer sur le fonctionnement du CRLC, contient les modalités d'admission et de sortie, la présentation des différents services, ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Nous vous invitons à le lire dans sa totalité.

Sur le plan administratif, le CRLC est géré par le CMUDD – Centre Médico-Universitaire Daniel Douady – situé à Saint-Hilaire du Touvet, établissement hospitalier de la Fondation Santé des Etudiants de France.

## Votre accueil

### Comment demander de l'aide au CRLC ?

Un simple appel téléphonique suffit !

En composant le 04 76 43 44 44 vous serez en relation avec la secrétaire qui vous proposera un rendez-vous d'accueil.

Si vous préférez vous déplacer, le secrétariat du CRLC est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi jusqu'à 16h30.

Nos locaux sont situés : 11 rue Émile Zola 38100 Grenoble

Pour y accéder :

Par le Tram : ligne A direction Denis Papin, jusqu'à l'arrêt « le Cargo » (départ possible de la gare)

En voiture : l'accès le plus simple consiste à suivre l'avenue Marcelin Berthelot qui longe la ligne de tram et de prendre la première rue à droite après l'IUFM (juste avant la maison de la culture)

### Que se passe-t-il ensuite ?

Dans un premier temps vous recevrez un courrier de confirmation de votre rendez-vous d'accueil.

Vous serez ensuite reçu à un entretien individuel d'accueil en présence d'un ou plusieurs professionnels du CRLC. Une personne de votre choix peut être présente à ce rendez-vous.

L'objectif de cette rencontre sera d'identifier au mieux vos besoins, de vous proposer une première orientation vers un des modules du service ou vers un partenaire du réseau de prise en charge des personnes lésés cérébraux.

## Qui sont les professionnels du CRLC ?

L'équipe des professionnels du CRLC est pluridisciplinaire, c'est à dire qu'elle s'articule autour de nombreux métiers : Secrétaire, Chargée d'information, Référent de projet, Référent d'insertion professionnelle, Neuropsychologues, Psychologue, Médecin, Formateur à l'insertion sociale, Formateur à l'insertion professionnelle, Assistante sociale, Enseignant, Enseignant spécialisé, Conseiller à l'Emploi, Educateur, Ergothérapeute, Psychomotricien...

Cette équipe est compétente pour vous accompagner dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle ; de l'autonomie sociale ; sur les plans éducatifs et pédagogiques ainsi qu'en terme d'aide psychologique et médicale.

## **Équipe Mobile de Suivi Médico-Social pour Enfants Lésés Cérébraux**

L'Équipe Mobile pour enfants lésés cérébraux peut vous aider lors du retour de votre enfant à domicile en vous assistant face aux difficultés nouvelles que vous êtes susceptible de rencontrer.

Les professionnels des Équipes Mobiles après avoir fait une évaluation des besoins de votre enfant vous aideront à mettre en place des soins complémentaires s'ils sont nécessaires et vous guideront pour sa prise en charge scolaire et sociale.

L'Équipe Mobile peut également aider votre famille, vos proches et les professionnels à qui vous aurez à faire pour les éclairer sur votre situation et s'ils le souhaitent, les soutenir et les conseiller dans l'aide qu'ils vous apportent.

### **A quel moment faire appel à l'Équipe Mobile ?**

Vous pouvez demander de l'aide dès le retour à domicile de votre enfant, après une période d'hospitalisation et de rééducation.

### **Jusqu'où l'Équipe Mobile se déplace-t-elle ?**

L'Équipe Mobile peut venir à votre domicile si vous le souhaitez. Les professionnels qui la composent peuvent aussi vous recevoir au CRLC si vous préférez.

L'Équipe Mobile du CRLC accueille les personnes de l'Isère et de la Savoie. Si vous n'habitez pas dans cette zone géographique, contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec une autre Équipe Mobile de Rhône Alpes.

### **Comment obtenir cette aide ?**

Il vous suffit de nous contacter au CRLC et de demander un rendez-vous d'accueil. Aucune orientation, ni prescription ne sont nécessaires.

### **Quel est le coût de cette aide ?**

Être accompagné par l'Équipe Mobile ne vous coûtera rien. Le coût de ce service est pris en charge par l'assurance maladie.

## **Équipe Mobile de Suivi Médico-Social pour Adultes Lésés Cérébraux**

L'Équipe Mobile peut vous aider lors de votre retour à une vie ordinaire.

Les professionnels des Équipes Mobiles après avoir évalué l'aide dont vous avez besoin, vous accompagneront dans la mise en place de soins complémentaires si cela est nécessaire et vous guideront pour permettre la mise à jour de votre situation sociale et professionnelle.

L'Équipe Mobile peut également aider votre famille, vos proches et les professionnels à qui vous aurez à faire pour les éclairer sur votre situation et s'ils le souhaitent, les soutenir et les conseiller dans l'aide qu'ils vous apportent.

### **A quel moment faire appel à l'Équipe Mobile ?**

Vous pouvez demander de l'aide dès votre retour à domicile, après une période d'hospitalisation et de rééducation ou au-delà

### **Jusqu'où l'Équipe Mobile se déplace-t-elle ?**

L'Équipe Mobile peut venir à votre domicile si vous le souhaitez. Les professionnels qui la composent peuvent aussi vous recevoir au CRLC si vous préférez.

L'Équipe Mobile du CRLC accueille les personnes du Sud Isère et du Grésivaudan. Si vous n'habitez pas dans cette zone géographique, contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec une autre Équipe Mobile de l'Isère.

### **Comment obtenir cette aide ?**

Il vous suffit de nous contacter au CRLC et de demander un rendez-vous d'accueil.

Aucune orientation, ni prescription ne sont nécessaires.

### **Quel est le coût de cette aide ?**

Être accompagné par l'Équipe Mobile ne vous coûtera rien. Le coût de ce service est pris en charge par l'assurance maladie.

## **SPASE : Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi**

### **SPASE : pour quoi faire ?**

Le SPASE est un module d'accompagnement et d'insertion professionnelle individualisée en milieu ordinaire du travail.

### **SPASE vous concerne :**

- Si vous allez **reprendre le travail** après une période d'arrêt.
- Si après l'accident vous ne pouvez pas reprendre votre ancienne activité professionnelle ou si vous n'aviez jamais travaillé avant l'accident (si vous étiez étudiant par exemple). Le SPASE vous aidera dans votre démarche d'orientation.
- Si vous gardez des séquelles de l'accident mais conservez des aptitudes pour l'exercice de votre ancien métier ou d'un métier dérivé, le SPASE vous conseille et vous soutient dans la **reconstruction d'un projet réaliste**. Il peut participer à la mise en place de mesures pour l'adaptation d'un nouveau poste et apporter son éclairage dans l'étude d'un reclassement professionnel.
- Si vous avez **repris le travail** après un accident mais que vous rencontrez des difficultés professionnelles ou personnelles, le SPASE peut vous aider pour votre **maintien** dans l'entreprise.
- Le SPASE est le plus souvent un **médiateur** avec votre entreprise et les autres interlocuteurs qui peuvent avoir à intervenir dans le cadre de votre retour à l'emploi. (ANPE, ASSEDIC, COTOREP, Médecin du travail...).

### **Ce que le SPASE ne fait pas :**

Le SPASE ne fait pas de placement en entreprise, c'est à dire qu'il peut vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi, vous guider dans vos choix d'orientation professionnelle mais il ne se substituera pas à vous dans ces choix et démarches.

### **Pour bénéficier du SPASE il faut :**

- Avoir une RTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) délivré par la COTOREP
- Avoir 18 ans ou plus

## Les moyens mis à disposition par SPASE.

Le SPASE met à votre disposition un **Référent d'Insertion Professionnelle**. Ce professionnel sera votre interlocuteur privilégié qui vous accompagnera tout au long de vos démarches, y compris après votre retour dans l'emploi. Vous le rencontrerez en **entretiens individuels** aussi souvent que votre situation le nécessitera et à l'occasion de rendez-vous que vous fixerez conjointement.

Vous fixerez avec lui les étapes nécessaires pour un retour au travail, pour explorer une orientation future ou encore pour stabiliser votre positionnement par rapport au travail.

Votre référent cherchera à aplanir les difficultés que vous rencontrerez sur votre parcours vers l'emploi (difficultés administratives, techniques de recherche d'emploi...). Le traumatisme crânien est souvent qualifié de handicap invisible. Votre Référent participera à rendre compréhensibles et claires vos difficultés auprès de vos interlocuteurs, employeurs ou autres.

Votre référent pourra vous proposer de participer à des groupes de travail collectif sur la recherche d'orientation et pour vous permettre de **vous tester dans une situation professionnelle donnée** (stage en entreprise) et faire avancer votre projet. Pour ce dernier point, il est nécessaire d'être demandeur d'emploi.

**Pour être utilisateur de ce service vous pouvez être :**

- demandeur d'emploi
- salarié
- personne en congé maladie
- stagiaire de la formation professionnelle ou scolarisé
- RMIste
- titulaire de l'AAH...etc.

## Combien de temps dure l'accompagnement du SPASE ?

Les durées de suivi sont très variables, de 6 mois à 1 an (en moyenne), parfois plus si nécessaire.

## A quel rythme ?

Le rythme d'accompagnement est d'abord celui que vous impulsez. Votre référent si vous le lui demandez peut aussi se charger de vous stimuler vers un plus haut niveau de dynamisme.

## Quel est le coût de ce service ?

Utiliser ce service ne vous coûtera rien. Son coût est financé par l'AGEFIPH, le Conseil Régional et l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facilities).

## LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DU SPASE

Les activités complémentaires du SPASE ont pour vocation d'améliorer votre employabilité.

**Vous pourrez consulter :**

- **Le Service Information & Communication**

Pour vous documenter sur le traumatisme crânien, chercher de l'information dans le domaine de l'emploi, du droit ou des loisirs n'hésitez pas à utiliser cet outil accessible à toute personne.

**Vous pourrez participer, selon les besoins que vous aurez identifiés avec votre référent à :**

- **Des ateliers pédagogiques**

Ces ateliers personnalisés sont élaborés et encadrés par un enseignant. Ils vous aideront à l'acquisition ou à la ré-acquisition des connaissances de base : français, mathématiques, anglais, culture générale....

- **Des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies**

Cet atelier d'informatique est proposé pour vous initier ou vous perfectionner aux nouvelles technologies (bureautique, multimédia, Internet...).

- **Un groupe de parole**

Le Centre Ressources vous propose un lieu de parole dont le but est de vous permettre de partager vos expériences, d'exprimer vos désirs, projets et inquiétudes.

Chaque trajectoire est unique mais des ressentis peuvent être mis en commun. Ce que l'un met en mots rencontre souvent le ressenti de l'autre, qui jusque là n'avait pas pu être exprimé.

- **Un groupe de communication**

Ce groupe de travail cherche à favoriser le développement de vos compétences en communication, de vous entraîner à structurer votre pensée, d'affiner votre réflexion et d'en faciliter l'expression ; de dynamiser votre capacité à créer des contacts.

- **Chrysalide, un groupe de développement personnel**

Chrysalide est un atelier pour vous aider à reconstruire votre confiance en vous.

Au travers du «jeu» et d'exercices vous serez invité à exprimer les émotions : la joie, la peur, l'étonnement, la surprise mais aussi à mieux comprendre la relation à l'autre. Cet atelier vous aidera à mieux connaître votre corps.

Chrysalide vous permettra d'analyser ce que vous aurez vécu et expérimenté pour que vous puissiez intégrer ces découvertes.

- **Des soirées d'échange avec les familles**

Vous pourrez participer aux soirées à thèmes organisées par le CRLC. Elles vous apporteront ainsi qu'à votre famille des connaissances générales et spécialisées par des éclairages sur différentes facettes qui peuvent vous concerner (affectives, juridiques, psychologiques, sociales, familiales, etc.).

## **Fonctionnement de ces activités :**

- Il faut être utilisateur du service SPASE
- Les durées de ces ateliers sont comprises entre une et trois heures par séance
- Le calendrier des différentes activités complémentaires est défini par avance et vous sera communiqué sur demande.

## **Y a-t-il une participation financière pour ces services ?**

Utiliser ces services ne vous coûtera rien. Leur coût est financé par l'AGEFIPH, le Conseil Régional et l'ESRF.

# UEROS : Unité d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle

## Une session UEROS : pour quoi faire ?

Le stage UEROS vous est proposé afin de faire le point, d'échanger et de réfléchir au sens et à l'orientation que vous souhaitez donner à votre vie dans sa composante sociale, professionnelle ainsi que dans le choix de vos loisirs ou toute autre activité. C'est un temps privilégié où nous souhaitons vous stimuler, vous redonner confiance, vous faire retrouver dynamisme et optimisme, vous rendre acteur à part entière de vos projets.

## Quels sont les objectifs de l'UEROS ?

Des professionnels sont chargés d'établir le bilan de votre situation. Leur mission est de vous aider à élaborer et à construire votre projet.

## Quels sont les critères pour entrer en UEROS ?

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'une RTH (Reconnaissance Travailleur Handicapé) et d'un avis d'orientation de la COTOREP
- Avoir une lésion cérébrale acquise ( TC, AVC, tumeur..)
- Proposer une candidature motivée.

## Comment se déroule une session UEROS ?

La durée de l'UEROS est de 5 mois.

Votre statut sera celui de stagiaire de la formation professionnelle.

La session UEROS est une formation à temps plein. Elle exigera de votre part une complète disponibilité du lundi au vendredi.

En cours de semaine un temps variable pourra vous être accordé pour effectuer vos démarches personnelles demandées dans le cadre de la formation. **Vous travaillerez en groupe, et en entretiens individuels. Chaque prise en charge est personnalisée.**

Chaque session accueille une douzaine de stagiaires.

## UNE SESSION SE DERoule EN 4 SEQUENCES

### La première séquence concerne votre bilan et dure environ un mois

Ce bilan complet établi à partir d'exercices et de mises en situation vous permet de faire le point sur vos savoir-faire et vos potentiels physiques, intellectuels et cognitifs (concentration, attention, mémoire...). Il a pour but, de vous aider dans l'élaboration d'un projet de vie concret et réaliste, de mettre en évidence les aspects sur lesquels vous souhaitez progresser.

Ce bilan porte sur les aspects suivants : social, médical, psychologique, vie quotidienne, professionnel, neuropsychologique, scolaire.

### La seconde séquence est destinée à du ré-entraînement et dure deux mois

**Vous participerez à des Ateliers sociaux destinés à vous apporter une aide en matière de :**

- Optimisation de votre autonomie de vie journalière
- Familiarisation avec les principaux organismes sociaux
- Information sur les droits et les obligations concernant les dispositifs de droit commun
- Activités de socialisation

**Suivi individuel :**

- Vous pouvez également bénéficier d'un suivi individuel à partir des objectifs fixés ensemble sur le plan social et/ou professionnel au cours des bilans intermédiaires.

**Des Ateliers professionnels vous permettront de :**

- Explorer des orientations professionnelles possibles
- Acquérir des techniques de recherche d'emploi
- Enquêter sur des métiers et simuler des entretiens d'embauche
- Vous tester sur un travail manuel dans des domaines tels que l'électronique, le bois, la peinture sur tissu...
- Vous initier à l'informatique

**Les ateliers de logique et de connaissance de soi vous aiderons au moyen d'outils de :**

- Programme d'enrichissement instrumental
- Activation du développement vocationnel et personnel

**Vous participerez à des ateliers d'expression et de créativité qui vous inviteront à :**

- Réfléchir sur des thèmes et sur l'actualité
- Communiquer par le graphisme, le dessin, la peinture ou la photo
- Réaliser des jeux et maquettes
- Participer à des sorties culturelles, balades ou activités de plein air

## DETAILS PRATIQUES D'ORGANISATION

### **Votre rémunération :**

Tous les stagiaires sont rémunérés pendant la durée de la session UEROS. Votre statut sera celui de stagiaire de la formation continue. Le taux de rémunération dépend du statut et de l'activité exercée avant votre accident.

**Attention :** La rémunération CNASEA n'est généralement versée qu'à la fin du deuxième mois. Ce délai jugé long par bon nombre de stagiaires dont la situation financière est difficile ne pourra pas facilement être raccourci, **soyez donc prévoyants**. Le CRLC n'est pas habilité à délivrer une avance financière.

### **Votre budget :**

**Les repas et les déplacements sont à votre charge.** Pour le repas de midi vous pouvez bénéficier d'un restaurant universitaire pour le prix d'environ 5 € pour un repas. Il est situé à 2 arrêts de tram de l'UEROS.

Il est facile de circuler en tram dans Grenoble. Le prix d'un carnet de 10 unités est de 9,5 €, la carte de libre circulation mensuelle coûte 35 €.

Les activités pratiquées dans le cadre de la formation, sont à la charge de l'UEROS. Une participation modeste pourra être demandée dans le cadre d'activités extérieures exceptionnelles.

### **Pour vos loisirs :**

Vous êtes libres le soir ainsi que le week-end. Il est bon de prévoir vos loisirs et d'organiser vos activités. Si vous le souhaitez nous pouvons vous aider dans la gestion de votre temps libre (sorties culturelles, sportives ou spectacles à Grenoble et dans les environs, adhésion à des clubs ou associations).

### **Pour les internes :**

Pour les stagiaires originaires d'un autre département ou ceux qui sont trop éloignés de Grenoble (demande de dérogation préalable), le logement est pris en charge par l'UEROS. Les personnes de moins de 30 ans sont logées en foyer de jeunes travailleurs (FJT), en studio ou en chambre individuelle en fonction des disponibilités. Il reste à votre charge une caution d'environ 250 € payable par chèque et remboursable à la fin de votre séjour. Chaque structure est équipée d'une cuisine qui vous laisse la possibilité de préparer vos repas. Il convient d'apporter vos draps et votre vaisselle.

**L'ensemble de l'équipe du CRLC espère avoir répondu à vos interrogations**

Le livret d'accueil et ses annexes (Contrat de prise en charge et le Règlement de fonctionnement) ont été produits par des groupes de travail constitués de professionnels du CRLC et validés par l'ensemble de l'équipe du CRLC réunie en sessions de travail les 16 et 30 mars 2004.

Document non contractuel.

## Au cours de la troisième séquence vous réaliserez un stage en milieu professionnel

Ce stage est prévu à mi-temps, néanmoins la possibilité d'un plein temps peut être envisageable, en fonction de l'entreprise et de vos capacités.

Ce stage vous permettra :

- De reprendre contact progressivement et de manière adaptée avec le monde du travail
- De vérifier la cohérence entre votre projet personnel et la réalité du « terrain »
- D'évaluer et de valider votre projet professionnel.

Vous rechercherez un stage dans le secteur d'activité de votre choix avec l'aide des professionnels.

*Il est important que vous notiez que l'UEROS n'a pas pour mission de vous fournir un emploi mais elle mettra tout en œuvre pour clarifier votre projet.*

## La quatrième séquence vise à mettre en place votre projet et dure environ un mois

Les professionnels de l'UEROS travailleront avec vous pour :

1. Arrêter des choix d'orientation à l'issue de l'UEROS
2. Vous informer et vous proposer des relais de prise en charge avec des partenaires locaux
3. Favoriser insertion sociale et professionnelle (recherche de loisirs, de logement, d'emploi )

# C.R.L.C.

## Adresse et Plan d'Accès

### CRLC

11, rue Emile Zola

38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 43 44 44

Fax : 04 76 43 44 45

E-mail : [crlc@crlc-cmudd.org](mailto:crlc@crlc-cmudd.org)

Site web : [www.crlc-cmudd.org](http://www.crlc-cmudd.org)

Accès Tram (depuis la gare SNCF) :

Ligne A - direction Denis Papin / Grand Place. Arrêt "Le Cargo" (± 15 min)



Financements : Assurance maladie, AGEFIPH, ESRF  
Avec la participation de la Région Rhône-Alpes  
Agréments : DRTEFP, DDTEFP, DDASS